

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE

LOI

L/2016/N°026...../AN

AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT D'UN MONTANT DE 28.300.000 DTS ENTRE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) ET LA REPUBLIQUE DE GUINEE, SIGNE A CONAKRY LE 21 JUIN 2016

L'Assemblée Nationale ;

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, adopte la loi d'autorisation de ratification dont la teneur suit :

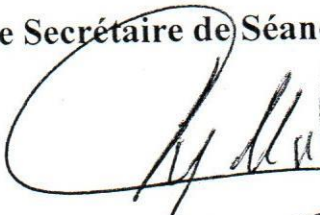
Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de de l'accord de financement d'un montant de 28.300.000 DTS entre l'Association Internationale de Développement (IDA) et la République de Guinée, signé à Conakry le 21 juin 2016.

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry le27 JUIN 2016.....2016

Le Secrétaire de Séance

Le Président de Séance


Honorable Demba SYLLA


Honorable Claude Kory KONDIANO

